

Les Rubans du Patrimoine

CHAMPNEUVILLE (Meuse) — Le nouveau bâtiment
et le village provisoire

Réhabilitation éco-citoyenne de la Mairie de
Champneuvville



Candidature de Janvier 2013 – Commune de Champneuvville

SOMMAIRE

Formulaire d'inscription	2
Présentation de la Commune	3
Géographiquement	3
Historiquement	3
En termes d'activités	3
Présentation du Bâtiment réhabilité.....	3
Motivation de la Commune.....	4
Présentation des travaux réalisés et difficultés rencontrées.....	4
Retombées pour la Commune	5
Actions de la Mairie : Environnement et social.....	5
Plan de financement.....	6
Référencement des entreprises participantes.....	7
Dossier Coupures de Presse	8
Plan.....	15
Dossier Photos.....	16
Avant :	16
Pendant :	17
Après :	19



Formulaire d'inscription



DESCRIPTION DE L'OPÉRATION DE RESTAURATION DU PATRIMOINE BÂTI

Intitulé de l'opération: Rénovation-réhabilitation éco-citoyenne de la Mairie		
Patrimoine classé <input type="checkbox"/>	Patrimoine inscrit <input type="checkbox"/>	Patrimoine non protégé <input checked="" type="checkbox"/>
Date de la construction: 1920	Date des travaux d'entretien ou de restauration antérieurs à l'opération: aucune	
Commune ou structure intercommunale: Commune de CHAMPNEUVILLE	Nombre d'habitants: 116	
Adresse: 9 rue de l' Eglise		
Code postal: 55100	CHAMPNEUVILLE	
Nom et prénom du maire/président: Daniel LEFORT	Nom et prénom du contact, fonction: Daniel LEFORT , Maire	
Tél.: 0329858738	Tél.: 0672963918	
Fax: 0329858738	Fax:	
E-mail: mairie.de.champneville@luxinet.fr	E-mail: lefort.daniel@orange.fr	
Présentation résumée du contexte communal et de l'édifice ou du bâtiment rénové: Le bâtiment abritant la mairie de Champneville , commune de 116 habitants située en zone rouge , 12 Km au nord de Verdun , n' avait pas été rénovée depuis la reconstruction après la 1ère guerre mondiale. Nous avons fait le choix d'une rénovation complète dans le cadre d'un appel à projet du Conseil Général de la Meuse : "mise en pratique du développement Durable dans un territoire Meusien".		
Présentation résumée des travaux effectués et nombre d'entreprises étant intervenues sur le chantier: Sans changer l' aspect extérieur du bâtiment, nous avons réalisé des travaux impliquant tous les corps de métiers du bâtiment. 10 entreprises meusiennes (locales) sont intervenues sur notre chantier. Nous avons intégré dans l' appel d'offres des critères sociaux et environnementaux avec l' objectif de ne pas compromettre les finances de la commune. Les entreprises ont réalisé une rénovation exemplaire d'un bâtiment étanche à l'air, économe en énergie avec utilisation de matériaux naturels tout en respectant les normes acoustiques et d'accessibilité.		
Retombées de cette opération (création d'emplois, éléments économiques, touristiques, sociaux): Cette rénovation a permis à toutes les entreprises d'être sensibilisées aux critères de développement Durable et/ou de monter en compétences dans l'exécution de ces travaux. Notre démarche sert déjà d'exemple bien au-delà de notre commune pour sensibiliser les acteurs de notre territoire au bien fondé du respect des générations futures.		
Date de début des travaux: novembre 2011	Date de fin des travaux: novembre 2012	Durée des travaux: 1 an
Montage financier (pourcentages), subventions et part communale: DETR = 27 % CODECOM = 5.3 % FEDER (Europe) = 34 % Région = 3.3 % G I P om = 7.8 % Commune de Champneville = 22.4 %		
Coût total de l'opération TTC: 151 488 €	Coût des « travaux seuls » TTC: 129 151 €	
Cette opération a-t-elle déjà fait l'objet d'une distinction ? <input type="checkbox"/> Non		
<input checked="" type="checkbox"/> Oui, laquelle: Label Meuse Energie Nouvelle		
Comment avez-vous été informé de l'existence du concours ? Délégué départemental de la Fondation du Patrimoine		

Daniel LEFORT



Présentation de la Commune

Géographiquement Champneuville est située en pleine vallée de la Meuse, à l'intérieur d'un grand méandre du beau fleuve. Elle possède le même code postal que Verdun(55100), la ville la plus proche 12km au Sud. La commune se situe en pleine Zone Rouge, entourée de villages détruits. Elle se divise en deux hameaux, nommés Champ et Neuville éloignés d'un kilomètre, la Mairie se trouvant à Neuville. La commune s'étend sur 1100 hectares de terres principalement agricoles.

La position en vallée de Champneuville lui permet de participer à des objectifs environnementaux comme Natura 2000 (45 % du territoire communal).

Historiquement la commune de Champneuville existe depuis la période gallo-romaine d'où elle tient son nom (Campus et novella villa). Malheureusement son patrimoine, dû à la succession de périodes historiques et sa proximité de Verdun, a définitivement disparu lors de l'hiver 1916, les obus détruisant entièrement le village ; ce qui lui value la croix de guerre.

En termes d'activités, la commune ne possède aucun commerce mais reste fortement paysanne, autant en élevage qu'en céréales. Elle est actuellement habitée par 116 âmes dont plus de 30% ont moins de 18 ans ce qui promet un futur plutôt joyeux.

Présentation du Bâtiment réhabilité

Repartir de Zéro et reconstruire, plus qu'un village, un patrimoine, une identité, ont été les maîtres mots de l'après-guerre. C'est dans cette optique que la mairie a été reconstruite en 1920 dans un style situé entre art nouveau et néoclassique, en pierres appareillées attestant le caractère institutionnel de l'édifice.

Seul bâtiment propriété de la commune (le bâtiment comprend la mairie, une ancienne salle de classe devenue salle multifonctions et un logement au 1^{er} étage de la mairie), représentant notre patrimoine ancien, emblématique de la reconstruction, la mairie est un lieu de rassemblement du village et tient donc à cœur à ses habitants. N'ayant jamais été rénové depuis 1920, l'édifice commençait peu à peu à perdre son attrait, ne pouvant bientôt plus pourvoir à ses fonctions représentatives de notre république. Il a donc été décidé de sa rénovation afin de pallier aux difficultés d'accès, à sa mise aux normes tout en gardant son architecture.

La partie du bâtiment qui abrite la Mairie est située au rez-de-chaussée pour une surface de 70 m² mis aux normes d'accessibilité

A savoir que la salle de la fête attenante à également été réhabilitée au même moment avec les mêmes critères.

Motivation de la Commune

Outre le souhait de préserver ce patrimoine de qualité, la rénovation de la Mairie a aussi l'ambition de lui rendre sa vocation de bâtiment public, facilement accessible, et d'en faire ainsi un centre attractif non seulement pour les habitants du village et sa jeune population mais également pour des visiteurs extérieurs.

Aujourd'hui se mobiliser pour le développement durable est urgent, la Commune a donc souhaité s'engager sur un projet qui réponde à un maximum de critères du Développement Durable. Ce projet qui est adapté aux moyens de la commune a pour but de constituer un lieu de vie pour les habitants, favoriser le lien social (intergénérationnel), un lieu convivial avec, en relation avec la M J C du Verdunois, une dimension culturelle. Ce projet veut être un « déclencheur » et générer une réflexion plus profonde au sein de la commune. De manière complémentaire, pour les générations futures, la volonté des élus municipaux est également de réunir les acteurs locaux qui ne sont pas tous sensibilisés aux différents enjeux du développement durable (autres élus, agriculteurs, habitants).

Présentation des travaux réalisés et difficultés rencontrées

Les travaux réalisés concernent la rénovation, la restructuration et l'extension éco-citoyenne de la mairie et de l'ancienne salle des fêtes. Ils ont permis d'adapter les différentes fonctions aux exigences réglementaires de sécurité, d'accessibilités, acoustiques et thermiques.

Sensibilisation des entreprises à l'étanchéité à l'air et aux objectifs d'utilisation de matériaux sains et formation des entreprises en charge de l'étanchéité

Un suivi rigoureux du chantier avec une participation très active de la maîtrise d'ouvrage
Une vigilance permanente pour des relations saines et conviviales entre toutes les partenaires et entreprises = Prise de conscience des enjeux environnementaux et humains, un niveau d'exigences et de résultat qui parfois demandaient beaucoup d'écoute et diplomatie.

Relever les problèmes particuliers liés aux existants et au projet pour proposer des solutions adaptées = chantier « école » : les entreprises concernées ont vraiment joué le jeu, un chantier valorisant pour elles et surtout pour les acteurs de terrain.

Ex : Pose de plancher traditionnel dans la salle du conseil, laine de bois et ouate cellulosique, peinture sans solvant, les ouvriers ont apprécié de travailler comme des artisans et surtout à se préoccuper obligatoirement du travail des autres (travailler ensemble).

Retombées pour la Commune

Le projet de la Commune s'inscrit déjà dans une démarche environnementale exemplaire innovante et pédagogique, il faut aller plus loin et faire « tache d'huile » sur le territoire. La commune est engagée avec des partenaires pour mener à bien ce projet, la réflexion est conduite en lien étroit avec la CODECOM de Charny, la MJC du Verdunois, l'office de tourisme, CAUE et le CPIE.

Le fait que ce nouvel espace public soit ouvert à l'organisation d'évènements doit permettre de réfléchir à des aspects complémentaires (natura 2000, utilisation de l'eau, énergie...). Le projet communal doit devenir démonstratif et produire des changements de comportements.

Construire ensemble notre avenir : un avenir durable pour Champneuville ne peut se construire sans la participation de ses habitants. Un questionnaire a été élaboré et donné à tous les habitants, 84 % de la population a estimé que le développement durable est indispensable ou utile!

Déjà un concert provenant de la MJC a été décentralisé sur notre Salle des fêtes.

Assemblée *régionale de la Nef

COUT de fonctionnement estimé avant travaux : 3 300 € / an

Après travaux : 525 € / an

Actions de la Mairie : Environnement et social

Outre l'aspect social et l'aspect environnemental poussé du projet, l'... Choix des matériaux pour leurs performances (été – hiver – acoustique - impact environnemental – durabilité)

Pour rester cohérent, nous avons également souhaité un financement " éthique", ce qui nous a conduit à emprunter auprès d'une banque "solidaire" : **La Nef**

Pôle emploi

Les très bons résultats intermédiaires du test d'étanchéité à l'air, dans le cadre d'une rénovation, ont particulièrement intéressé l'Agence Qualité Construction (AQC), venue pendant les travaux pour un retour d'expérience afin d'élaborer des fiches destinées aux entreprises.

Plan de financement

CHAMPNEUVILLE plan de financement prévisionnel après appel d'offre + avenants						
Mairie Septembre 2012						
Dépenses HT	Montant €	Avenants	Ressources	Montant	%	
Gros oeuvre	21 651,64 €	8 239,48 €				
Toiture	5 359,21 €	10 627 €	Autofinancement			
Menuiseries extérieures	11 619,00 €	2 099,50 €	Emprunt	33 214,93 €	21,93%	
Menuiseries intérieures	21 320,50 €	5 249,99 €	Sous Total			
Métallerie	2 286,00 €	250 €				
Platerie/isolation/plafonds	13 218,82 €					
Revêtement sol/carrelage	3 705,92 €	-2 464,96 €	Aides publiques :			
Peinture	6 540,36 €		DETR (exDGE)	40 857 €	26,97%	
Electricité	11 389,18 €		CODECOM	8 000 €	5,28%	
Chauffage - ventilation	8 060,00 €		GIP 7.03	11 835 €	7,81%	
	105 150,63 €		FEDER Région (Q.E)	52 583,00 €	34,71%	
			Région (AT) suite convention Fond	5 000 €	3,30%	
					0,00%	
Test étanchéité	1 322		Sous Total subventions	118 275,00 €	78,07%	
Etude acoustique	0					
Etude thermique	450					
ARCHITECTE	18924,15		Fondation de Patrimoine	5 000 €		
Bureau de contrôle	1 233 €					
S P S	408,33					
Sous-TOTAL	127 488,92 €	24 001 €				
TOTAL		151 489,93 €	TOTAL	151 489,93 €		

Référencement des entreprises participantes

Le maître d'œuvre choisi pour cette opération est l'**architecte** Agnès RIES 21 rue Voltaire
55000 BAR-LE-DUC Tél. : 03 29 76 30 20 Fax : 03 29 77 12 63

Bureau(x) d'études (spécialité - NOM - adresse) :

Acoustique : VENATHEC 23 Bd de l'Europe BP 10101 54503 Vandœuvre Cedex
Thermique : Exp'air 12 Grande rue 54210 TONNOY

Bureau de contrôle (NOM - adresse) :

Est Control Mr BRUN 16 Av du MI JUIN 54000 NANCY
Coordonnateur de chantier : CCTia Mr BRESSAN ZI des Poutots 55000 BAR LE DUC

Les Entreprises retenues ont été :

	N° de lot + intitulé	Entreprise	Adresse
1	Gros Œuvre	Dreneri Bâtiment	100 route de Varennes 55840 THIERVILLE
2	Couverture	GIGOT SAS	Lieu-dit La Grande Varenne 55000 VARNEY
3	Menuiserie extérieure :	SARL LAURENT Fenêtres	2 rue du Château 55190 SORCY Saint Martin
4	Menuiserie intérieure	BAUDIER Francis	9 rue Principale 55700 AUTREVILLE St Lambert
5	Métallerie	SARL MEUSE METAL	Rue de la Tresse Prolongée 55800 REVIGNY sur Ornain
6	Cloisons plâtrerie faux plafonds	SARL PALAZZO	R N de Belfort 55320 GENICOURT sur Meuse
7	revêtements durs	GIL Carrelages	Z A des 15 Quarts 55430 BELLEVILLE sur Meuse
8	Peinture revêtements muraux	Peintures TONNES SAS	34bis Avenue de la Libération 55000 BAR LE DUC
9	Electricité	EGIL-VERDUN	12bis rue de Souville 55100 VERDUN
10	Chauffage	EURL PESCH'élec	107 Grande rue 55000 LOISEY – CULEY

Autres partenaires :

Pôle Emploi Mme ARTOLA 03 29 73 77 31
CPIE de Bonzée en Woevre 55160 (+Carrefour des Pays Lorrains)
Fondation du Patrimoine 62 rue de Metz 54000 NANCY

Rénovation écolo

À Champneuville, la mairie et la salle des fêtes bénéficient actuellement d'un coup de jeune 100 % naturel. Le résultat d'un appel à projet lancé par le Conseil général en 2009.

Les termes « développement durable » avaient inévitablement mis la puce à l'oreille au premier magistrat de la commune. Daniel Lefort, maire vert de Champneuville n'a pas beaucoup hésité avant de répondre à l'appel à projet. Le 22 octobre 2009, le Conseil général de la Meuse proposait de « mettre en pratique le développement durable dans un territoire meusien ». La candidature de la mairie de Champneuville a été définitivement acceptée l'année suivante. Le bâtiment communal qui comprend mairie et salle des fêtes avait besoin d'un vrai coup de jeune. « Il n'avait pas été refait depuis 1920 », précise Daniel Lefort.

Empêcher les déperditions de chaleur

C'est donc un chantier de grande ampleur qui a été lancé en novembre dernier et qui a forcé la mairie à déménager temporairement dans un bungalow situé à quelques mètres de là. « Le chantier de Champneuville s'inscrit dans une démarche globale de développement durable, qui comprend à la fois le domaine social et environnemental », précise Sandrine Bodhuin, référente énergie au conseil général de la Meuse. Les produits utilisés dans la rénovation du bâtiment sont tous naturels et respectueux de l'environnement, comme la laine de bois pour l'isolation. « Nous travaillons quasi exclusivement avec des entrepreneurs meusiens qui sont qui



■ Les entrepreneurs qui ont participé à la réhabilitation du bâtiment ont assisté à un test d'étanchéité à l'air pratiqué à l'aide d'une porte soufflante.

plus est des artisans », indique Daniel Lefort.

Mardi 10 avril était un jour important sur le chantier. Un test intermédiaire d'étanchéité à l'air y a été pratiqué. Mené par l'entreprise Exp'Air 54, il s'est déroulé en présence des entrepreneurs qui ont travaillé sur la rénovation de la mairie. Un vrai test pour eux. « Il intervient au stade du clos-couvert, quand l'enveloppe thermique est finie », explique Romain Guyot, technicien chez Exp'Air 54. « Comme ça, si l'on décelé un problème, il n'est pas trop tard pour le corriger », ajoute-t-il.

Au moyen d'une « Blowerdoor », une porte soufflante, l'entreprise mesure l'étanchéité du bâtiment. Pour cette surface d'environ 100 m², le test a duré une bonne demi-heure. « Nous pouvons localiser les défauts », préci-

se Romain Guyot. Mais à Champneuville, il s'est révélé plutôt concluant.

Le test est inscrit au cœur de la réglementation thermique 2012, et devient systématique pour les constructions neuves. « Ces tests sont déjà pratiqués en Allemagne notamment », confie le technicien. Les problèmes de ventilation d'une habitation peuvent causer des moisissures, et a fortiori être dangereux pour la santé, « et puis les courants d'air froid créent de l'inconfort ». Ces tests permettent surtout d'empêcher les déperditions de chaleur. Si le bâtiment est suffisamment étanche à l'air, il peut atteindre les performances énergétiques d'une maison passive, même s'il s'agit, comme ici à Champneuville, d'une réhabilitation d'un bâtiment ancien.

Léa BOSCHIERO

En bref

- ▶ Le coup des travaux s'élève à 451.843 €.
- ▶ Le projet a été financé à hauteur de 75 %. Treize partenaires y sont associés, de la codecom de Charny jusqu'au fonds européen de développement régional.
- ▶ La mairie de Champneuville a aussi obtenu un financement de la société financière de la Nef, une coopérative de finances solidaires. « On est une des seules collectivités en France à être financées par elle », selon Daniel Lefort.
- ▶ Le chantier est dirigé par l'architecte Agnès Ries de Bar-le-Duc.
- ▶ Les travaux qui ont débuté mi-novembre 2011 devraient être terminés pour l'été.

Champneuville Est Républicain du 25/09/2012

Les bâtiments communaux bientôt fonctionnels

Les travaux dans les bâtiments communaux (mairie et salle des fêtes) seront bientôt terminés. Daniel Lefort, maire de Champneuville et son conseil municipal sont fiers de cette réalisation entièrement écologique. Actuellement l'entreprise Pesch'elec de Loisey installe la chaudière au bois et granulés.

Daniel Lefort rappelle que l'attribution du marché a démarré en novembre 2011. Le gros œuvre a été attribué à l'entreprise Drenerfi. L'entreprise Gigot a été chargée de la couverture. En ce qui concerne la menuiserie extérieure, c'est « Laurent fenêtres » qui a remporté le marché, Francis Baudier

s'est occupé de la menuiserie intérieure. La métallerie a été confiée à Meuse Métal SARL. Quant aux cloisons, plâtrerie, faux plafonds, ils ont été attribués à l'entreprise Palazzo. Gil entreprise a réalisé les revêtements durs. La peinture et les revêtements muraux ont été attribués à l'entreprise Tonnes SA; EGIL Verdun a reçu le lot « électricité ». Le dernier lot, le chauffage, c'est donc Pesch'elec de Loisey qui s'en est chargé.

L'architecte Agnès Ries de Bar-le-Duc a su coordonner tous ces travaux dans les temps impartis avec Est Contrôle de Nancy et le coordinateur de sécurité, CCTIA de Bar-le-Duc. Le

CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement), assisté du CPIE (Centre permanent d'initiative pour l'environnement), est partie prenante du projet. Un projet de grande envergure qui a été subventionné à plus de 75 %, avec la Dotation d'équipement pour 68.857 €, la Codecom de Charny pour 8.000 €, le GIP objectif Meuse pour 128.918 €, la région Lorraine 65.000 €, la Fondation du patrimoine 5.000 €, l'Europe (Feder) 125.093 €.

Avec cette nouvelle technologie, Champneuville, 130 habitants, située dans le canton de Charny, se trouve à la pointe de la nouvelle technologie !



■ Fabrice Pescheloche installe le chauffage de nouvelle génération.

L'EST RÉPUBLICAIN

Blé

Le prix
des denrées
alimentaires
de base
s'envole

MEUSE

VENDREDI 10 AOÛT 2012 | N° 40661 | 1,10 € | www.estrepublicain.fr

Usain Bolt filon d'or



Bolt a survolé le 200 m, Lemaître sixième. Le bronze pour Harnois (taekwondo), les basketteuses en finale face aux USA. En Sports



Une mairie écologique à Champneuville



La réhabilitation de la maison commune touche à sa fin. Un chantier innovant. En 24 Heures

Photo ER

ER. 10.8.2012.

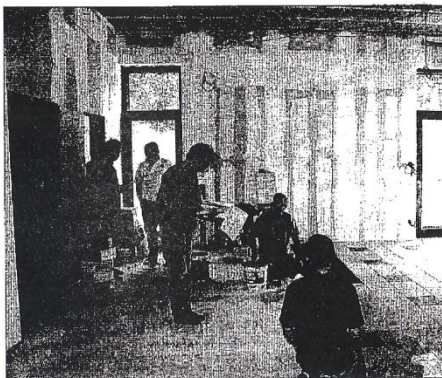
Champneuville a relevé le défi

La réhabilitation écologique de la mairie touche à sa fin. Un chantier innovant, qui a préparé les entreprises à l'application en janvier 2013 de la réglementation thermique 2012.

« J'e n'en ai pas fait deux, des chantiers comme celui-là », confie Benoit Palazzo. L'entrepreneur de Génicourt travaille depuis plusieurs mois sur la réhabilitation de la mairie et de la salle des fêtes de Champneuville. La commune avait répondu à l'appel à projet du conseil général baptisé « Mise en pratique du développement durable sur un territoire meusien ». Pour Benoit Palazzo comme pour les autres entrepreneurs, ce chantier ne ressemblait effectivement à aucun autre. Même s'il est petit par la taille. « Il a demandé autant d'énergie qu'un grand », assure Agnès Ries, architecte. Car du sol au plafond, le bâtiment est 100 % écolo. En terme de résistance thermique, d'isolation, d'étanchéité à l'air, d'économie d'énergie, la nouvelle mairie de Champneuville est désormais exemplaire.

« Il faut que l'on cogite tous ensemble »

Un résultat qui a demandé un gros travail à des entreprises qui n'étaient pas formées au développement durable. Mais c'était le deal. « Les entrepreneurs se sont engagés à se former, notamment à l'étanchéité à l'air », précise Daniel Lefort, maire de



■ Daniel Lefort, maire, Pierre Nicora, président de la Fédération meusienne de BTP et Benoit Palazzo, entrepreneur, lors de la dernière réunion de chantier.

Champneuville. L'entreprise Palazzo, comme trois autres sur le chantier, a fait cette formation. « Et ça a été très bénéfique », assure Benoit Palazzo. Sur un chantier comme celui-là, « il faut que l'on cogite tous ensemble », indique l'entrepreneur. Personne ne fait rien dans son coin. Les pros du bâtiment doivent se parler pour faire avancer le chantier. Aussi, leur passage à Champneuville a changé beaucoup de choses. Un exemple parmi tant d'autres : « Aujourd'hui, dans

mon camion, j'ai des accessoires d'étanchéité que je n'avais pas avant », confie Benoit Palazzo. Invité à la mairie de Champneuville, le président de la Fédération meusienne du BTP, Pierre Nicora, entend désormais « inciter les entrepreneurs à faire des formations ».

La Meuse en retard

Car le monde du BTP a une date butoir. Le 1^{er} janvier 2013, la RT2012 (réglementation thermique) entrera

Retours d'expériences

► « Là, nous sommes en bâtiment à basse consommation. Mais au départ, on n'osait pas le dire », confie Agnès Ries.

L'architecte et le maître d'ouvrage se sont lancés à fond dans ce projet, et sont même allés plus loin que ce qu'ils avaient initialement imaginé. Deux tests d'étanchéité à l'air ont été pratiqués sur le bâtiment. Le dernier s'est montré très concluant. Un troisième devrait venir confirmer ce bon résultat quand le chantier sera fini, a priori en septembre. Preuve du caractère exemplaire et rare de ce chantier, la mairie de Champneuville a participé pour ce projet à l'enquête REX (retours d'expériences) BBC et Risques 2012, menée par l'Agence nationale de construction. « Des rénovations lourdes comme celle-là, il y en a très peu en France », commente Agnès Ries.

en vigueur. Tout va changer. Et tout le monde n'est pas prêt. Loin de là. Qu'il s'agisse des entrepreneurs, des architectes ou des maîtres d'ouvrage. Aussi, le chantier de Champneuville fait figure de test. « Ceux qui ont travaillé ici seront en avance », estime le maire. Globalement la Meuse a un temps de retard, « dans l'expérience des entreprises, et dans le choix proposé pour les accompagner », souligne Agnès Ries. Les principaux fournisseurs de matériaux du chantier de Champneuville sont vosgiens, alors que les entrepreneurs eux, sont meusiens. Pour Daniel Lefort, le constat est clair : « Il est grand temps que tout le monde s'y mette ». **La BOSCHERO**

Champneuville

Soirée d'ouverture de la salle des fêtes «Culture et ruralité»



■ Les musiciens du groupe Isbells ont donné un concert de qualité.

En collaboration avec la MJC du Verdunois, la nouvelle salle des fêtes de Champneuville a accueilli le groupe Isbells. Il a donné en quelque sorte un coup d'envoi. Quatre musiciens et chanteurs flamands et hollandais, maîtres dans l'art de la comptine folk, tout en délicatesse, ont présenté un spectacle d'une grande qualité. Le public, composé notamment des habitants du village, est sorti charmé.

Fortement engagée dans les questions de développement durable, la commune de Champneuville a mené un projet de réhabilitation et d'extension de la mairie en faisant appel à des maté-

riaux écologiques (laine de bois, ouate de cellulose). L'utilisation particulière de ces matériaux a permis de relever le défi des contraintes d'isolation et de résistance à l'air. Restait à tester la qualité acoustique: le résultat est particulièrement intéressant. Le développement des activités culturelles est l'enjeu de ce nouvel espace. Le lieu a confirmé son utilité, tant au point de vue acoustique que technique. Pour une première, ce fut une réussite.

La soirée s'est terminée autour d'un vin chaud. Et le public conquis a réclamé qu'une telle soirée se renouvelle!

VIF ARGENT N°59

Juillet 2012

Magazine de la Société
Financière de La Nef

Éco-rénovation de bâtiments communaux à Champneuville (55)

La commune de Champneuville se situe au nord de Verdun dans la Meuse, et fait partie de la « Zone Rouge », zone sinistrée de Lorraine lors de la première Guerre Mondiale. Les bâtiments communaux datant de la reconstruction, nécessitaient une rénovation importante. Le Maire, M. Lefort, et son conseil municipal sont très impliqués dans le développement durable et ont souhaité faire de ce chantier un exemple d'éco-rénovation dans la région. Ils ont sollicité la Nef pour financer la rénovation des lieux aux côtés d'un certain nombre de bailleurs publics et privés.

Prêt n° 4003 – Montant : 150 000 € - Durée : 15 ans

Prêt n° 4004 – Montant : 300 000 € - Durée : 36 mois

Daniel Lefort, Maire de Champneuville

Avez-vous des difficultés à trouver des financements ou connaissez-vous d'autres collectivités qui, autour de vous, ont eu du mal à se financer cette année comme l'année dernière? Pourquoi?

« Le financement de projet devient de plus en plus difficile, un certain nombre de collectivités abandonne leur projet car les taux de subventions deviennent de plus en plus faibles et tous les partenaires (Europe, Conseil Régional, Conseil Général, préfecture...) modifient leurs critères d'attribution. Nous avons quant à nous obtenu plus d'aides que d'autres projets, car nous sommes sur un dossier complexe mais innovant qui se veut exemplaire. Dès début 2011, nous avons sollicité quatre banques, en plus de la Société financière de la Nef pour connaître les taux qui seraient pratiqués pour notre projet, sachant que nous avons l'intention d'emprunter vers la fin de l'année 2011. Il se trouve qu'en fin d'année une d'entre elles, ne prêtait plus aux collectivités et les autres avaient augmenté leur taux. Seule la Nef n'avait pas été impactée par cette "crise" financière.

Pourquoi avoir choisi la Nef comme partenaire financier?

Nous avons choisi la Nef, car elle s'est imposée naturellement pour deux raisons. D'une part, le taux proposé était le moins élevé de toutes les propositions, et pour un conseil municipal c'est important. D'autre part, nous avons intégré des critères sociaux et environnementaux à notre appel d'offres, car nous voulions être exemplaire, y compris dans le financement, et donc obtenir un prêt d'un établissement financier éthique. Bien que notre projet soit innovant et malgré l'affichage de certaines banques qui écrivent vouloir aider le Développement Durable, elles n'ont pas pris en compte ce critère, ni notre détermination à vouloir aller au bout de notre démarche...

Quelles ont été les difficultés ou les facilités dans la mise en place du prêt?

Nous avons rencontré un certain nombre d'obstacles pour obtenir ce prêt auprès de la Nef car la principale difficulté résidait dans le fait de ne pas pouvoir prendre de parts de capital, car d'après notre trésorier (percepteur) nous n'en n'avons tout simplement pas le droit. Il semblerait que nous étions la première collectivité à vouloir travailler avec vous... Mais on y croyait... et nous y sommes arrivés ! »

Champneuville (E R du 02 juin 2011)

La rénovation de la mairie en projet

Un projet de rénovation « éco-citoyenne » de la mairie de Champneuville a été lancé. Le maire vient de signer une convention avec la **Fondation du patrimoine**, avec Georges Duménil, délégué meusien de cette fondation. La mairie est un lieu de rassemblement du village qui tient à cœur à ses habitants...



Un projet de rénovation « éco-citoyenne » de la mairie de Champneuville a été lancé. Le maire vient de signer une convention avec la Fondation du patrimoine, avec Georges Duménil, délégué meusien de cette fondation. La mairie est un lieu de rassemblement du village qui tient à cœur à ses habitants. N'ayant jamais été rénové depuis 1926, l'édifice commence peu à peu à perdre son attrait. La municipalité souhaite préserver ce patrimoine de qualité et lui rendre sa vocation de bâtiment public, témoin de la reconstruction de l'après-Première Guerre mondiale. Bien que les revenus de la commune restent modestes, la municipalité est soucieuse de transmettre aux générations futures un héritage patrimonial. Elle veut réaliser ce projet dans le cadre du développement durable. La Fondation du patrimoine s'associe à la restauration de cet édifice en lançant une souscription publique à destination des particuliers, des associations et des entreprises. Pour plus d'informations vous pouvez contacter le maire au 03.29.85.87.38 ou par mail : mairie.de.champneuville@luxinet.fr

Est Républicain du 06.12.11

Les trophées de Meuse Énergies



« Meuse Énergies nouvelles » est attribué aux opérations respectueuses des principes du développement Le label durable. Photo Daniel WAMBACH

À l'occasion de la journée technique sur la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments, animée par le conseil général de la Meuse, associant l'État, le conseil régional et l'Ademe, pour mettre en place les objectifs du Grenelle, le dispositif Meuse énergies nouvelles a remis ses trophées 2011.

Les projets primés

Enseignement et formation

- Troisième édition du salon éco habitat (pour la présentation des entreprises locales) : 336 € (CG55), 5.000 € (prime EDF).

Maîtrise de la demande énergétique

- Réhabilitations annexes de la mairie, Heippes et **Champneuville** (opération BBC, démarche HQE, chaufferie bois) : 10.000 € (CG55) et 5.000 € (EDF).

- Réhabilitation château Stanislas (isolation), Commercy : 10.000 € (prime CG).

- Construction d'un immeuble de 12 logements à Belrupt (opération BBC, chauffage bois, approche bioclimatique) par la SNC Les espaces du bien vivre : 10.000 € (prime CG55).

- Création d'une maison de services à Ancemont (BBC, éclairage performant) par la Codecom Meuse-Voie Sacrée : 10.000 € (prime CG55).

Production d'énergie à partir de sources renouvelables

- Installation d'une chaufferie bois sur le pôle scolaire de Rigny-la-Salle par la Codecom du Val des Couleurs : 8.450 € (prime CG55).

- Installation d'une chaufferie biomasse à Mussey par la commune de Val-d'Ornain : 6.187 € (CG55), 5.000 € (prime EDF).

- Installation d'une chaufferie biomasse sur la commune de

Janvier 2013

Le magazine gratuit du Verdunois

INITIATIVE



Une mairie écologique à Champneuville

Premier chantier du genre en Meuse, la réhabilitation écologique de la mairie de Champneuville a été un véritable chantier de formation pour les entreprises prestataires. Un projet qui a demandé beaucoup de pugnacité à Daniel Lefort, maire de la commune.

Daniel Lefort a la fibre écologique. C'est pourquoi lorsqu'il est élu maire de Champneuville en 2008 il donne une nouvelle direction aux réflexions sur la rénovation de la mairie engagées depuis le mandat précédent. « Le bâtiment n'avait connu aucune rénovation depuis sa reconstruction après la première guerre mondiale. » raconte le maire de cette commune de 120 habitants. C'est donc vers une réhabilitation écologique qu'il décide de faire évoluer le projet.

« Il aura fallu beaucoup de volonté »

Coup heureux du hasard, en 2009 un appel à projet en faveur du développement durable est lancé sur le territoire meusien. Et c'est le projet de la mairie de Champneuville qui a été retenu. « Nous sommes pour l'instant les seuls à avoir concrétisé ça en Meuse. Il y a beaucoup

d'a priori non justifiés sur les projets écologiques. On pense à tort que ça va être plus long et coûter plus cher. La différence de prix est finalement assez faible. Un projet écologique bien construit peut même revenir moins cher dans la mesure où les aides sont plus nombreuses. » poursuit-il avant d'admettre que mener un tel projet à terme demande beaucoup de travail et beaucoup de courage politique.

Des appels d'offre orientés «mieux-disants»

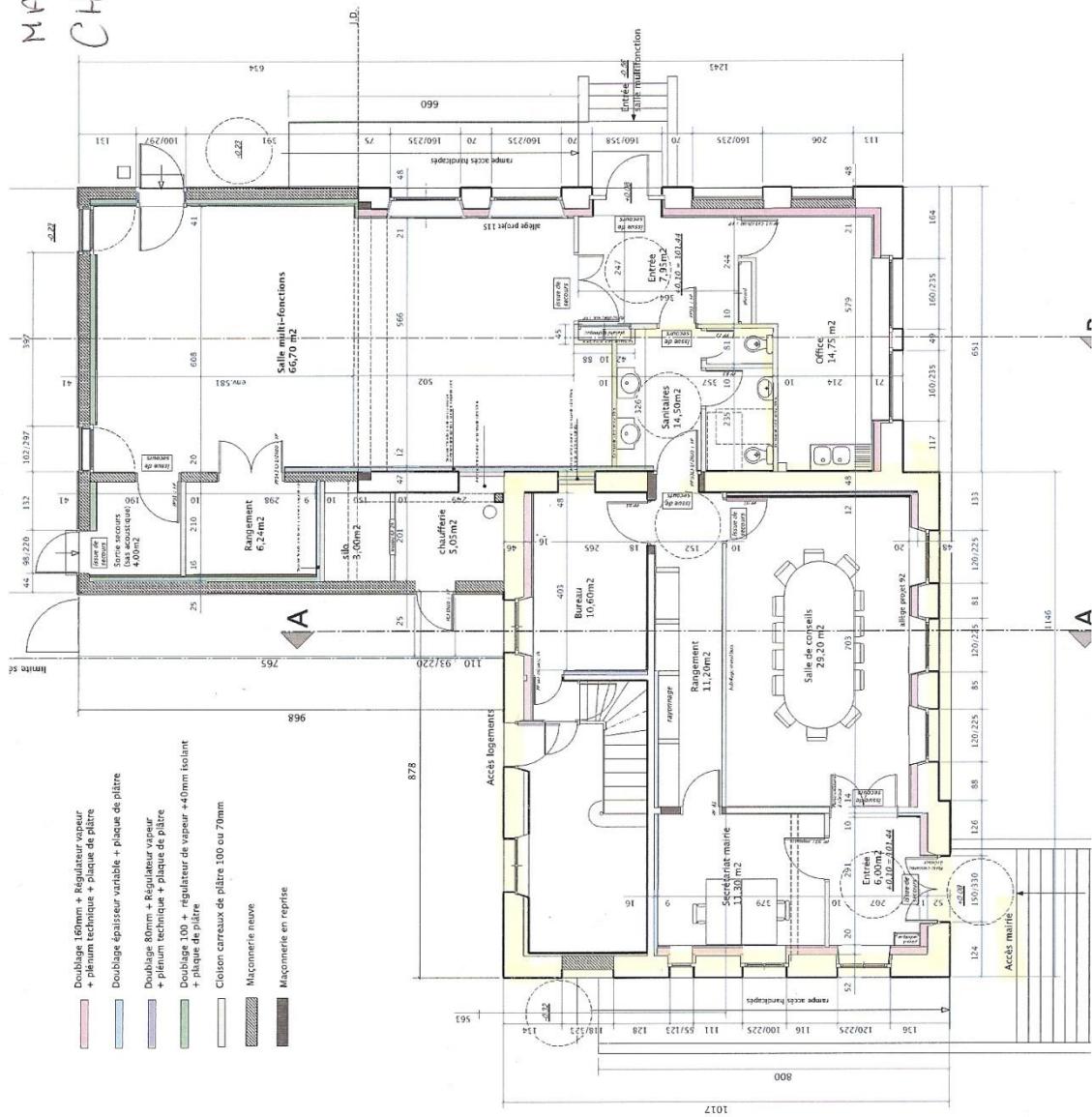
Ce chantier a aussi été un véritable cas d'école pour les entreprises meusiennes qui y ont participé et qui ont emporté cet appel d'offre. « Les travaux avançaient au rythme des formations » s'amuse le maire. Des formations qui vont rapidement devenir indispensables pour les entreprises de BTP dans la mesure où elles seront rendues obliga-

boires par l'entrée en vigueur de la Réglementation Thermique (RT) 2012 dès le 1^{er} janvier 2013. Car il s'agissait évidemment d'une première pour ces entreprises qui ont répondu à l'appel d'offre de la commune. « Nous n'avons pas choisi les entreprises les « mains-disantes » (qui auraient défavorisé les entreprises meusiennes), mais les « mieux-disantes ». D'autres critères que le prix étaient pris en compte comme par exemple l'insertion sociale ou les clauses environnementales. » précise le maire.

Si le projet a demandé un travail très lourd en termes de démarches pour le maire de Champneuville qui n'en voit d'ailleurs toujours pas le bout, il représente aujourd'hui une vraie fierté pour l'équipe municipale comme pour les habitants du village.

Plan

MAIRIE DE
CHAMPNEUVILLE
55 100



Dossier Photos

Avant :



CHAMPNEUVILLE- Rénovation éco-citoyenne de la Mairie – Photos de Daniel Lefort



CHAMPNEUVILLE- Rénovation éco-citoyenne de la Mairie – Photos de Daniel Lefort

Pendant :





CHAMPNEUVILLE- Rénovation éco-citoyenne de la Mairie – Photos de Daniel Lefort



CHAMPNEUVILLE- Rénovation éco-citoyenne de la Mairie – Photos de Daniel Lefort



CHAMPNEUVILLE- Rénovation éco-citoyenne de la Mairie – Photos de Daniel Lefort

Après :



CHAMPNEUVILLE- Rénovation éco-citoyenne de la Mairie – Photos de Daniel Lefort



CHAMPNEUVILLE- Rénovation éco-citoyenne de la Mairie – Photos de Daniel Lefort



CHAMPNEUVILLE- Rénovation éco-citoyenne de la Mairie – Photos de Daniel Lefort





CHAMPNEUVILLE- Rénovation éco-citoyenne de la Mairie – Photos de Daniel Lefort